

le gometzien Flash

LE MAGAZINE DE GOMETZ LA VILLE www.mairie-gometzlaville.fr

votre nouvelle équipe municipale élue le 24 mai



Edwige
HUOT-MARCHAND
MAIRE



Estelle
GUYOT
1^{ère} adjointe



Magdi
TAGHIAN
2^{ème} adjoint



Cécile
MOUNOLOU
3^{ème} adjointe



Witold
GORSKI
4^{ème} adjoint



Ont été élus à l'unanimité :
Edwige HUOT-MARCHAND, maire,
les 4 adjoints en scrutin de liste :
Estelle GUYOT, Magdi TAGHIAN, Cécile MOUNOLOU, Witold GORSKI



Nouvelle équipe municipale

Le conseil d'installation de votre nouvelle équipe municipale s'est déroulée le 24 mai 2020.

Voici la liste de vos nouveaux élus : Edwige HUOT-MARCHAND, Pierre-Yves NIZOU, Estelle GUYOT, Magdi TAGHIAN, Cécile MOUNOLOU, Christian LEREBOUR, Emma WERFELI, Nelson SEGUNDO, Myriam GIRARD, Witold GORSKI, Alexia BEAUFILS, Bernard LLORET, Sonia PIALAT, Eric BUSSIÈRE, Danièle CLAERHOUT.



Discours d'Edwige Huot-Marchand, le 24 mai 2020 au Foyer rural de Gometz la Ville :

« Mesdames et Messieurs, chers amis, chers collègues de l'équipe municipale,

Ce moment que nous vivons aujourd'hui dans le contexte inédit de la pandémie du COVID-19 qui a meurtrie, terrassée et immobilisée notre village, la France et le monde entier, est un moment fort et un moment singulier. C'est d'abord une émotion personnelle. Vous venez de m'élire Maire de Gometz la Ville ; c'est avec une grande émotion que j'accède à ce beau mandat. Ce mandat de proximité, de contact, d'actions et de réalisations concrètes et palpables.

Beaucoup d'émotions me traversent mais en l'instant, c'est une émotion collective tournée vers vous, mon équipe qui se trouve distanciée autour de cette salle du foyer rural.

Je veux vous rendre hommage pour la campagne que vous avez menée, sans compter votre temps ni votre énergie. Nous avons partagé beaucoup d'émotions, de vrais questionnements, des soirées pédagogiques avec civisme et enthousiasme.

Cette équipe m'a montré son engagement, et aujourd'hui, a hâte de mettre ses compétences, son énergie collective, au service de notre village.

J'ai en même temps un immense sentiment de gratitude pour le Maire de notre commune de 2001 à mai 2020, pour toi, Bernard, avec qui j'ai œuvré pour l'intérêt de notre commune depuis 2001 en m'impliquant sans compter dans les délégations que tu m'as confiées et j'ai de belles pensées amicales pour mes collègues de ces trois mandats ; nous avons beaucoup travaillé ensemble pour cette belle évolution de notre village.

Nous accueillons notre collègue, concurrente d'hier, Danièle Claerhout qui, après une campagne rapide, a rejoint l'équipe municipale selon les règles de notre démocratie. Danièle, je vous souhaite la bienvenue et je connais votre opiniâtreté à faire aboutir vos dossiers par tous les moyens. Je suis sûre que vous saurez vous engager avec efficience au service de notre village et y déployer une énergie pour le moins constructive.

Chacun a un rôle essentiel à jouer dans cette enceinte municipale. J'y veillerai particulièrement. La libre expression y sera naturellement garantie, et je peux vous assurer que je serai toujours attentive à vos remarques, à vos propositions, et à vos critiques – même si je ne peux pas promettre à toutes et à tous de toujours répondre positivement à vos demandes ou suivre votre avis.

Pour cette nouvelle mandature, nous réunissons l'expérience et le renouveau avec 4 conseillères et 1 conseiller sortants ainsi que 4 nouvelles conseillères et 6 nouveaux conseillers. Nous avons devant nous l'avenir de notre commune. Nous sommes responsables de la direction que prendra notre village. C'est une responsabilité exaltante et c'est une responsabilité lourde qui impose beaucoup d'humilité. Avant nous, Gometz a existé, nous allons apporter notre pierre collective à l'édifice communal, comme d'autres l'ont fait avant nous et comme d'autres le feront après nous. Des projets sont en cours, nous assurons une continuité et nous avons un héritage à faire fructifier en suivant l'évolution et les besoins de notre société et mieux encore en les pressentant, en préparant l'avenir.



Nous avons pris trois engagements, collectivement, au début de cette campagne.

Premier engagement : être toujours disponibles et à l'écoute de tous nos concitoyens. Je le serai bien sûr, comme je m'y suis engagée. Aujourd'hui nous avons élu quatre adjoints. Chacun de ces adjoints sera disponible pour recevoir et pour répondre aux courriers ou aux courriels, concernant son champ de compétence. Dans quelques jours, ils seront secondés par des conseillers délégués.

A tous je dis : il n'y a pas de mandat municipal sans proximité. La première attente de ceux qui nous ont fait confiance c'est de nous trouver avec la proximité promise ... même si le travail va nous accaparer, nous devrons toujours rester au contact des Gometziens.

Deuxième engagement : consulter les habitants sur les décisions qui les concernent. Nous voulons, au-delà du contact direct entre les élus et la population et que j'ai déjà évoqué, constituer des commissions consultatives et participatives qui deviennent de véritables lieux de débats avant la décision publique.

Troisième engagement : gérer avec rigueur les finances publiques. L'argent que nous dépensons, c'est notre argent, c'est votre argent, c'est le produit de nos impôts. Nous ne devons jamais l'oublier et cela signifie que la culture de l'économie, de la rationalisation des dépenses, doit être très vite partagée par l'ensemble de l'équipe municipale.

J'ajoute que cette question va immédiatement se poser car au moment où je vous parle, nous avons à peine plus d'un mois pour préparer une rentrée de tous les dangers avec toutes les accommodations que ce virus va nous obliger à organiser pour que la vie scolaire et associative de notre commune reprenne un peu de normalité. C'est dire le travail qui est devant nous. Au cas où vous auriez craint que vos élus prennent quelques vacances après cette élection, je tiens à dire que ce risque est entièrement levé. A ces trois engagements je veux ajouter ce que seront les domaines prioritaires au cours de ce mandat. La circulation, la sécurité, la qualité de vie et la solidarité inter-générationnelle, scolaire et associative seront nos priorités.

Et je voudrais par ailleurs adresser un message particulier aux employés municipaux. Le principe de notre administration, c'est la continuité républicaine. Je sais que je pourrai compter sur le dévouement des agents municipaux, sur leur professionnalisme et sur leur expérience. Ils connaissent mon exigence et ma rigueur, mais aussi mon esprit d'équité et d'humanisme. Avec toute mon équipe municipale, nous sommes heureux et fiers de pouvoir travailler bientôt avec leur concours, à leurs côtés, dans le respect des prérogatives et des compétences de chacun.

Mesdames et Messieurs, chers élus, chères Gometziennes et chers Gometziens qui n'ont pu être présents en raison du huis clos prononcé, je tiens à vous faire partager ce moment de bonheur, mais aussi de gravité. Je voudrais vous en remercier très sincèrement, c'est par votre vote, par votre confiance que nous sommes installés pour servir Gometz la Ville. Et j'adresserai mes derniers mots à ceux qui vont désormais exercer, à mes côtés, les responsabilités municipales. La mairie, c'est le visage de la République dans une ville. C'est le lieu où flotte son drapeau et où s'inscrit sa devise : « Liberté, égalité, fraternité ». Chacun d'entre nous est, à partir de ce soir, un représentant de notre bien commun le plus précieux, cette République, avec ses lois et ses valeurs fondamentales. C'est une belle et grande responsabilité. N'oublions jamais que nous avons été élus pour servir, et nous serons dignes de la confiance qu'ont placée en nous les électeurs Gometziens.

Edwige HUOT-MARCHAND »



Charte de l'élu local



Après lecture du maire, la Charte de l'élu local a été partagée et remise aux élus :

1. *L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.*
2. *Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.*
3. *L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.*
4. *L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.*
5. *Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.*
6. *L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.*
7. *Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.*

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous en mairie

Tél. : 01 60 12 08 03

email : mairie-gometz-la-ville@wanadoo.fr

le gometzien flash

Directeur de la publication : Edwige Huot-Marchand

Responsable de la rédaction : Edwige Huot-Marchand et le comité de rédaction

Création et réalisation : Estelle Guyot

Editeur : Mairie de Gometz la Ville - 91400 Gometz la Ville cedex

Impression : Imprimerie de la CCPL - N°ISSN 1279-9564